



Rapport de gestion

Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021



Rapport de gestion

Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion daté du 9 février 2022 présente une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de **mdf commerce inc.** (anciennement « Technologies Interactives Mediagrif Inc. ») (« mdf » ou la « Société ») au 31 décembre 2021 et pour les troisièmes trimestres terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020. Il doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2021 et 2020, de même qu'au rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 et qu'aux états financiers consolidés audités et aux notes complémentaires pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020. Ce rapport de gestion compare la performance pour les trimestres terminés les 31 décembre 2021 et 2020 et il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, en appliquant des principes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises selon les IFRS pour des états financiers complets, en particulier les notes complémentaires.

Le présent document ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

La Société présente des mesures de la performance financière non conformes aux IFRS et des indicateurs de performance clés pour évaluer la performance opérationnelle. Ainsi, elle présente le résultat (la perte) ajusté, le résultat (la perte) ajusté par action², le résultat net (la perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA »), le BAIIA ajusté¹, la marge du BAIIA ajusté et certains revenus présentés selon un taux de change constant³ en tant que mesures non conformes aux IFRS, ainsi que les revenus récurrents⁴ et les revenus mensuels récurrents (les « RMR »)⁴ comme indicateurs de performance clés. Ces mesures non conformes aux IFRS et cet indicateur de performance clé n'ont aucune signification normalisée en vertu des IFRS, et il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés. Le lecteur est avisé que la présentation de ces mesures vise à compléter, et non remplacer, l'analyse des résultats financiers conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

1. Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la définition du BAIIA ajusté a été modifiée, et certains chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».
2. Le résultat (perte) ajusté et le résultat (perte) ajusté par action (de base et dilué) sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».
3. Certaines données sur les revenus et variations par rapport à la période précédente sont analysées et présentées selon un taux de change constant et sont calculées en convertissant les revenus de la période correspondante de l'exercice précédent libellés en devises aux taux de change de la période considérée. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».
4. Les revenus récurrents et les revenus mensuels récurrents (les « RMR ») sont des indicateurs de performance clés. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».



Les termes et définitions associés aux mesures non conformes aux IFRS ainsi qu'un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus comparables, et l'indicateur de performance clé sont présentés à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés » du présent rapport de gestion. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a modifié la définition du BAIIA ajusté¹, et les chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».

Déclarations prospectives

Dans le présent rapport de gestion, « mdf commerce », la « Société » ou les termes « nous » et « notre/nos » désignent, selon le contexte, mdf commerce inc. seule ou mdf commerce inc. collectivement avec ses filiales et les entités dans lesquelles elle détient une participation économique. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion est daté du 9 février 2022 et à moins d'avis contraire, l'information qui y est présentée est en date du 31 décembre 2021, date de la fin du plus récent trimestre de la Société.

Certaines déclarations qui figurent dans le présent rapport de gestion et dans les documents intégrés par renvoi constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations se rapportent à des événements à venir ou à la performance financière future de la Société et elles sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations réels de mdf commerce ou du secteur de la Société diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives de la Société. Ces facteurs peuvent inclure, notamment, les risques et incertitudes qui sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » de la notice annuelle de la Société en date du 31 mars 2021. Les déclarations prospectives sont habituellement signalées par des expressions comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « anticiper », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « prévoir », « potentiel » ou « continuer » ou la forme négative de ces mots, ou par des variantes similaires. Ces déclarations ne constituent que des prévisions. Les déclarations prospectives se fondent sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime être raisonnables à la date des présentes, et elles sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs; par conséquent, elles sont susceptibles de changer après cette date. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, et l'information qu'elles contiennent pourrait ne pas être pertinente à toute autre date. Les événements et les résultats réels peuvent différer de manière significative. Nous ne pouvons garantir les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations futurs. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.



Profil de la Société

mdf commerce inc. (anciennement « Technologies Interactives Mediagrif Inc. ») (TSX : MDF) rend le commerce fluide en fournissant un large éventail de solutions de type logiciel-service (« SaaS ») qui optimisent et accélèrent les interactions commerciales entre acheteurs et vendeurs. Nos plateformes et services outillent les entreprises à travers le monde et leur permettent de générer des milliards de dollars de transactions annuellement. Nos solutions d'approvisionnement électronique (anciennement « approvisionnement stratégique »), de commerce électronique, de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement et de places de marché électroniques sont soutenues par une équipe solide et dévouée d'environ 800 employés basés au Canada, aux États-Unis, au Danemark, en Ukraine et en Chine.

Énoncé de mission

Notre mission consiste à *rendre le commerce fluide*.

Aperçu

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, le total des revenus s'est élevé à 30,7 millions \$, soit une augmentation de 43,2 % par rapport aux 21,4 millions \$ du troisième trimestre de l'exercice précédent. Selon un taux de change constant³, le total des revenus a augmenté de 9,7 millions \$, ou 46,3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les revenus récurrents⁴ représentent 26,7 millions \$, ou 80,3 % du total des revenus, pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 16,0 millions \$, ou 75,0 % du total des revenus, pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Cette croissance a subi l'incidence positive de la comptabilisation des revenus de Periscope Intermediate Corporation (« Periscope ») pour trois mois, à la suite de l'acquisition conclue le 31 août 2021, qui a contribué aux revenus à hauteur de 7,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022. Les revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022 ont été touchés par la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition d'un ajustement de la juste valeur des revenus différés de Periscope à la date de clôture de l'acquisition, ce qui a entraîné une réduction des revenus de 2,6 millions \$ pour le trimestre. L'ajustement a également eu un impact défavorable sur la marge brute, la perte d'exploitation, la perte nette, le BAIIA ajusté¹ et la perte par action (de base et diluée) du troisième trimestre de l'exercice 2022.

Le troisième trimestre de l'exercice 2022 comprend les résultats pour un trimestre complet depuis l'acquisition de Periscope et reflète l'impact transformationnel que cette acquisition a sur l'exécution de notre plan de croissance :

- mdf commerce devient un leader nord-américain de l'approvisionnement électronique public, avec la capacité de servir tous les types d'organismes gouvernementaux.
- Periscope nous permet d'élargir à la fois la présence géographique et l'offre technologique de notre plateforme d'approvisionnement électronique.



- Nous sommes aujourd’hui la plateforme de référence pour plus de 6 000 organismes gouvernementaux, à qui nous pouvons fournir des solutions d’approvisionnement électronique de bout en bout, et jouissons d’un réseau de plus de 500 000 fournisseurs actifs dans 40 États et 10 provinces et territoires en Amérique du Nord.
- Les efforts d’intégration de Periscope sont sur la bonne voie, y compris en ce qui a trait à la structure de l’équipe de gestion, à l’intégration des produits et aux initiatives en matière d’innovation.
- La croissance des revenus de la plateforme d’approvisionnement électronique sera axée sur l’augmentation des revenus grâce à notre modèle innovant de frais transactionnels, qui nous permet de gagner des revenus sous forme de pourcentage des dépenses des organismes gouvernementaux sur les transactions d’approvisionnement liées aux besoins quotidiens, tels que les fournitures de bureau et médicales, les services juridiques, le gaz et l’électricité, ainsi que sur celles liées à des projets de construction et d’infrastructure plus complexes.
- Nous pensons que ce modèle innovant est hautement évolutif et qu’il a le potentiel de générer une progression importante vers l’atteinte de nos objectifs de croissance.

Pour le commerce unifié, qui comprend les solutions de commerce électronique et de collaboration dans la chaîne d’approvisionnement, l’accent est mis sur la croissance organique et principalement sur le commerce électronique, car les entreprises déploient une infrastructure de commerce électronique nouvelle ou améliorée à un rythme accéléré. Pour cette plateforme, nous nous concentrons sur l’exécution de nos efforts de vente directe ainsi que sur les ventes via notre réseau croissant de partenaires. Ces efforts commencent à générer une augmentation du nombre de clients potentiels.

Comme c’est le cas pour de nombreuses entreprises dans tous les secteurs d’activité, le marché du travail reste un défi important. La société a mis en œuvre diverses stratégies de recrutement en réponse à la pénurie de ressources techniques et commerciales qui s’est accélérée depuis le début de l’année civile 2021. Notre stratégie de recrutement consiste à prioriser les nouvelles embauches en fonction des postes ayant un impact direct sur la génération de revenus.

Renouvellement du conseil d’administration – transformation

L’honorable Clément Gignac a été nommé au Sénat du Canada le 29 juillet 2021. En raison de sa nomination en tant que sénateur, l’honorable Clément Gignac a décidé de démissionner de son poste de membre du conseil d’administration de mdf commerce, avec prise d’effet le 9 février 2022, afin de se concentrer sur ses responsabilités de sénateur. L’honorable Clément Gignac siègera au sein de trois des comités du Sénat, soit le Comité des finances nationales, le Comité des banques et du commerce ainsi que le Comité de l’énergie, de l’environnement et des ressources naturelles.

M. Gilles Laporte, président du conseil d’administration, a également annoncé qu’après avoir siégé au conseil d’administration de mdf commerce pendant 11 ans, il ne se représentera pas aux élections lors de la prochaine assemblée annuelle de la société, à moins qu’aucun nouvel administrateur n’ait été choisi à ce moment-là.



mdf commerce a entamé un processus de recrutement pour remplacer messieurs Gignac et Laporte au sein du conseil d'administration. Le conseil d'administration a formé un comité de recherche dirigé par Mary-Ann Bell, membre indépendante du conseil d'administration, afin d'engager une société de recherche de cadres, qui mènera la recherche et fera des recommandations de candidats à l'ensemble du conseil d'administration.

Informations financières prospectives fournies antérieurement

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la société a déclaré qu'étant donné la performance de Periscope depuis le début de l'année civile et des excellentes perspectives à court terme de revenus contractuels et de développement de projets, la direction restait confiante que Periscope parviendrait à réaliser des revenus d'environ 33 millions \$ US au cours de l'année civile 2021, contre 23,1 millions \$ US au cours de l'année civile 2020.

Les revenus de Periscope pour l'année 2021 se sont élevés à 30,7 millions \$ US, sans compter les écritures d'ajustement liées à la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition sur l'ajustement de la juste valeur des revenus différés. L'écart de revenus restants de 2,3 millions \$ US est lié à des retards temporaires dans le déploiement d'un contrat d'État. Les retards de déploiement au troisième trimestre de l'exercice 2022 ont également eu un impact sur la mise en œuvre d'autres projets, ce qui a entraîné une baisse des revenus tirés des honoraires professionnels. Ces retards ont été causés principalement par des pénuries de personnel dues à l'absentéisme lié à la COVID-19 et au temps des Fêtes. Les activités de mise en œuvre devraient reprendre à court terme.

Perspectives

À court terme, nous continuons à exécuter comme prévu l'intégration de Periscope, ainsi que l'adoption et l'exploitation du modèle unique de solution transactionnelle dans l'ensemble de notre plateforme d'approvisionnement électronique. Parallèlement, nous accélérons l'intégration de nouveaux États et organismes publics. La direction estime qu'elle pourrait réaliser des synergies de revenus annuelles estimées à au moins 15 millions \$ et des synergies de coûts annuelles d'environ 5 millions \$ dans les trois ans suivant la date d'acquisition du 31 août 2021.

Pour le commerce unifié, nous continuons à nous concentrer sur la croissance organique. À mesure que la pandémie de COVID-19 évolue, nous pensons que l'adoption accélérée des solutions de commerce électronique dans le marché présente une opportunité de marché « à long terme », tandis que les détaillants remplacent ou améliorent leur infrastructure de commerce électronique. Nous prévoyons continuer à tirer parti de ces opportunités à l'avenir.

La pandémie en cours a créé plusieurs tendances macroéconomiques auxquelles la société doit faire face. Ces tendances comprennent, entre autres, les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, le manque de personnel et les retards dans la mise en œuvre de certains contrats signés. En réponse à ces défis, nous nous concentrons sur l'amélioration constante de l'efficacité opérationnelle et l'optimisation des coûts. Ces efforts devraient améliorer nos paramètres de rentabilité au cours des prochains trimestres.



COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie. Il s'en est suivie une période où la conjoncture économique et les conditions de marché à l'échelle mondiale ont été caractérisées par une volatilité et une incertitude sans précédent.

La Société continue de surveiller les répercussions financières que pourraient avoir la pandémie de COVID-19 et les risques de marché connexes sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation si la durée, la propagation ou l'intensité de la pandémie devaient s'accroître. Il est impossible de prédire avec certitude la durée et l'ampleur de l'incidence économique de la COVID-19 à court et à long terme, et un flou entoure toujours les éventuelles interventions des gouvernements et des banques centrales ainsi que le moment où s'opérera la transition vers une réouverture complète de l'économie.

La Société maintient une liquidité suffisante pour satisfaire à toutes ses obligations financières dans un avenir prévisible. Malgré cette liquidité, la perturbation des marchés du crédit pourrait se répercuter sur le coût du capital futur de la Société si la reprise de l'économie tarde ou se fait plus lentement que prévu. En outre, une période prolongée de forte volatilité des marchés risque de nuire à la Société.

Face à cette situation extraordinaire, la Société a agi de façon proactive et a rapidement mis en œuvre un plan de continuité des affaires. Elle a également pris des mesures pour s'assurer que l'ensemble de ses employés puissent poursuivre leurs activités à distance, plaçant ainsi la santé et la sécurité de tous au cœur de ses préoccupations. Cette réorganisation rapide nous a permis d'offrir à nos clients un soutien ininterrompu et de grande qualité.

La pandémie de COVID-19 a créé durant l'exercice 2021 un climat d'incertitude qui persiste au cours de l'exercice 2022. Les activités liées au commerce électronique et à l'approvisionnement électronique de la Société ont tiré parti de l'accélération de la numérisation, particulièrement dans les marchés verticaux de la vente au détail et de l'épicerie, ainsi que dans le secteur de l'approvisionnement électronique public. La Société et certaines de ses filiales ont bénéficié des programmes d'aide liés à la COVID-19 offerts par le gouvernement fédéral canadien au premier trimestre de l'exercice 2022 et durant l'exercice 2021.

La pandémie en cours a créé plusieurs tendances macroéconomiques auxquelles la société doit faire face. Ces tendances comprennent, entre autres, les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, le manque de personnel et les retards dans la mise en œuvre de certains contrats signés.

Les conséquences économiques à moyen et à long terme de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues et elles pourraient influencer sur nos résultats futurs. La Société estime toutefois que la tendance à la transformation du commerce électronique et des technologies numériques se poursuivra ou s'accélénera et que la Société saura en tirer parti grâce à ses plateformes principales. Nos solutions d'affaires et notre expertise sectorielle nous placent en excellente position pour continuer à soutenir nos clients, alors qu'ils stabilisent leur organisation et optimisent leurs transactions commerciales pendant cette période exceptionnelle.



Faits saillants financiers – Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 (« troisième trimestre de l'exercice 2022 »)

Total des revenus et des revenus récurrents (les « RMR »)⁴

- Le total des revenus pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 a atteint 30,7 millions \$, en hausse de 9,2 millions \$, ou 43,2 %, comparativement à 21,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. Selon un taux de change constant³, le total des revenus a augmenté de 9,7 millions \$, ou 46,3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022 ont été touchés par la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition d'un ajustement de la juste valeur des revenus différés de Periscope à la date de clôture de l'acquisition, lequel a entraîné une diminution des revenus de 2,6 millions \$ pour le trimestre.
- Les revenus récurrents⁴ ont représenté 26,7 millions \$, ou 80,3 % du total des revenus, pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 16,0 millions \$, ou 75,0 % du total des revenus, pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.
- La plateforme d'approvisionnement électronique a généré des revenus de 16,9 millions \$, une augmentation de 8,6 millions \$, ou 104,7 %, comparativement à 8,3 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. Le réseau américain d'approvisionnement électronique a favorisé la croissance des revenus, le total des revenus ayant augmenté de 8,2 millions \$, ou 203,5 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021, ce qui comprend les revenus de 7,7 millions \$ de Periscope. Les revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022 ont été réduits de 2,6 millions \$ en raison d'un ajustement de la juste valeur des revenus différés de Periscope à la date de clôture de l'acquisition.
- Les revenus récurrents⁴ de la plateforme d'approvisionnement électronique ont représenté 91,8 % des revenus de la plateforme pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 92,1 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.
- La plateforme de commerce unifié, qui englobe des solutions de commerce électronique et de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement, a généré des revenus de 9,8 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 0,4 million \$, ou 3,8 %, comparativement aux revenus de 9,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021.
- Les revenus récurrents⁴ de la plateforme de commerce unifié ont représenté 59,3 % des revenus de la plateforme pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 57,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.



- La plateforme des places de marché électroniques a généré des revenus de 4,0 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 0,2 million \$, ou 6,6 %, comparativement aux revenus de 3,7 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. L'augmentation nette est principalement attribuable à The Broker Forum, qui a contribué à hauteur de 0,5 million \$ aux revenus pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, essentiellement en raison de l'accroissement de l'activité sur la plateforme découlant de la demande du réseau en ligne à l'égard de composants électroniques et des services d'entiercement connexes.

Perte et BAIIA ajusté¹

- Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, le total des charges d'exploitation a augmenté de 6,5 millions \$, ou 40,5 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021, passant de 16,1 millions \$ à 22,7 millions \$, principalement en raison de l'ajout des activités de Periscope à compter de la date de l'acquisition, le 31 août 2021.
- La hausse des charges d'exploitation pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 s'explique par la prise en compte des activités de Periscope pour un premier trimestre complet et par la hausse d'un exercice à l'autre des charges trimestrielles visant à soutenir la stratégie de croissance des revenus et les activités de transformation de la Société.
- Ces charges reflètent la hausse des charges salariales découlant principalement de l'augmentation de l'effectif dans les secteurs des ventes, de la commercialisation et des technologies, et de l'augmentation des charges liées aux honoraires. Au troisième trimestre de l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont été présentées déduction faite de la subvention salariale fédérale accordée dans le contexte de la COVID-19 de 0,6 million \$, alors que la Société n'a demandé aucune subvention au troisième trimestre de 2022.
- La perte nette s'est chiffrée à 4,7 millions \$, ou une perte par action de 0,11 \$ (de base et diluée), pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 2,9 millions \$, ou une perte par action de 0,14 \$ (de base et diluée), pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, l'acquisition de Periscope a donné lieu à une hausse des coûts de restructuration, à l'augmentation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat et à une augmentation de la charge d'amortissement des actifs incorporels acquis et des actifs au titre de droits d'utilisation.
- Le BAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement au BAIIA ajusté de 1,0 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.
- La comptabilisation selon la méthode de l'acquisition de l'ajustement de la juste valeur des revenus différés en date d'acquisition, qui a eu pour effet de réduire les revenus de 2,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, a également eu un impact défavorable sur la marge brute, la perte d'exploitation, la perte nette, le BAIIA ajusté¹ et la perte par action (de base et diluée) du troisième trimestre de l'exercice 2022.



(Perte consolidée) résultat consolidé et principales données financières

En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Trimestres terminés les 31 décembre		
	2021	2020	2019
	\$	\$	\$
Revenus	30 652	21 403	18 072
Marge brute	17 202	13 412	12 728
Charges d'exploitation			
Frais généraux et frais d'administration	6 201	5 226	4 096
Frais de vente et de commercialisation	8 414	4 816	4 120
Technologies	8 052	6 086	6 265
Total des charges d'exploitation	22 667	16 128	14 481
(Perte) résultat d'exploitation	(5 465)	(2 716)	(1 753)
(Perte) gain de change	(1)	(516)	(316)
Frais financiers	(397)	(246)	(312)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	(306)	–	–
Recouvrement (charge) d'impôts	1 496	625	502
(Perte nette) résultat net	(4 673)	(2 853)	(1 879)
(Perte) résultat ajusté²	(4 673)	(2 853)	(1 879)
BAIIA ajusté¹	739	1 021	1 643
(Perte) résultat par action – de base et dilué	(0,11)	(0,14)	(0,13)
(Perte) résultat ajusté² par action – de base et dilué	(0,11)	(0,14)	(0,13)
Dividendes déclarés par action	–	–	–
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et dilué	43 970 943	20 844 499	14 912 768

	31 déc. 2021	31 mars 2021	31 mars 2020
	\$	\$	\$
Total de l'actif	471 688	276 400	171 085
Dette à long terme	47 397	1 500	26 975
Autres passifs	93 558	50 333	51 271
Total du passif	140 955	51 833	78 246
Capitaux propres	330 733	224 567	92 839



Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 par rapport au troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020

Revenus

- Les revenus pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 ont atteint 30,7 millions \$, comparativement à 21,4 millions \$ pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020, ce qui représente une augmentation de 9,2 millions \$, ou 43,2 %. Selon un taux de change constant³, le total des revenus a augmenté de 9,7 millions \$, ou 46,3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022 ont été touchés par un ajustement de la juste valeur des revenus différés de Periscope à la date de clôture de l'acquisition, lequel a entraîné une diminution des revenus de 2,6 millions \$ pour le trimestre.
- Les revenus, selon leur nature, comprennent les revenus tirés des droits d'utilisation, qui ont atteint 21,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 6,0 millions \$, ou 38,6 %, par rapport à 15,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les revenus tirés des services professionnels ont augmenté de 2,9 millions \$, ou 92,9 %, passant de 3,1 millions \$ à 6,0 millions \$. Periscope a fourni un apport aux revenus de 7,7 millions \$, principalement au titre de droits d'utilisation et de services professionnels liés à la mise en œuvre et au soutien de solutions technologiques d'approvisionnement électronique pour des organismes gouvernementaux américains, pour lesquels des déploiements importants sont en cours. Les revenus tirés des frais de transaction, des services de maintenance et d'hébergement et autres constituent la tranche restante de 3,0 millions \$ des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022, ce qui représente une augmentation de 0,3 million \$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021.
- Les solutions des plateformes d'approvisionnement électronique de la Société ont enregistré la plus forte croissance des revenus au troisième trimestre de l'exercice 2022, comme il est expliqué ci-dessous :
- Les revenus générés par la plateforme d'approvisionnement électronique se sont élevés à 16,9 millions \$, pour un apport à la croissance des revenus de 8,6 millions \$, ou 104,7 %, comparativement à 8,3 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022 comprennent les revenus de Periscope pour un premier trimestre complet à la suite de l'acquisition de Periscope conclue le 31 août 2021. Les solutions d'approvisionnement électronique américaines, qui comprennent Bidnet et Periscope, ont fourni un apport de 12,3 millions \$, comparativement à 4,0 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 8,2 millions \$, ou 203,5 %. Les revenus tirés des solutions d'approvisionnement électronique américaines de la Société ont bénéficié de l'acquisition de Periscope, qui a généré des revenus de 7,7 millions \$ au troisième trimestre, et ont été touchés par un ajustement de la juste valeur des revenus différés de Periscope à la date de clôture de l'acquisition, lequel a entraîné une diminution des revenus de 2,6 millions \$ pour le trimestre. Les revenus tirés des solutions d'approvisionnement électronique américaines de la Société ont également profité d'une augmentation interne des revenus découlant de l'ajout de nouvelles agences gouvernementales clientes et d'une hausse du nombre de fournisseurs payants.



- La généralisation des technologies numériques et la pandémie de COVID-19 ont accéléré l'adoption des solutions d'approvisionnement électronique dans le secteur public, qui fait face à un besoin urgent de passer à un processus d'approvisionnement numérique afin de garantir la continuité des services. Les solutions infonuagiques de bout en bout sont en voie de devenir une partie intégrante de l'infrastructure critique des gouvernements, ce qui représente une importante occasion de croissance pour notre plateforme d'approvisionnement électronique.
- Les revenus tirés de la plateforme de commerce unifié, qui englobe des solutions de commerce électronique et de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement, se sont établis à 9,8 millions \$, une hausse de 3,8 % par rapport à 9,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le commerce électronique, qui comprend les solutions Orchestra et k-eCommerce, a représenté 6,4 millions \$ des revenus du commerce unifié au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 0,2 million \$, ou 3,9 %, par rapport à 6,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2021.
- La solution Orchestra a contribué à hauteur de 0,2 million \$, ou 4,0 %, à l'augmentation des revenus par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021, principalement en raison de la hausse des revenus tirés des services professionnels.
- La solution k-eCommerce a contribué pour un montant de 0,1 million \$, ou 3,6 %, à la croissance des revenus au troisième trimestre de l'exercice 2022 par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021 en raison de la hausse des revenus tirés des droits d'utilisation.
- La solution de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement de la Société, qui fait partie de notre plateforme de commerce unifié, a enregistré une hausse des revenus de 0,1 million \$, ou 3,7 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021.
- Les revenus tirés de la plateforme de places de marché électroniques ont totalisé 4,0 millions \$, une augmentation de 0,2 million \$, ou 6,6 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les revenus de The Broker Forum ont augmenté de 0,5 million \$, ou 114,8 %, pour s'établir à 1,0 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, principalement en raison de l'accroissement de l'activité sur la plateforme découlant de la demande du réseau en ligne à l'égard de composants électroniques et des services d'entiercement connexes. Les revenus combinés tirés des autres solutions, soit Jobboom, Technologies Carrus, Power Source Online et Réseau Contact, ont enregistré une baisse de 0,3 million \$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Coût des services

Le coût des services a totalisé 13,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 5,5 millions \$ par rapport à 8,0 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. Par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021, le total des charges salariales et connexes a augmenté de 3,0 millions \$, les coûts liés à l'hébergement et aux licences ont augmenté de 1,8 million \$ au total en raison de la transition de la Société vers une stratégie infonuagique, et les coûts de services professionnels ont augmenté de 0,5 million \$, principalement en raison des coûts de mise en œuvre pour soutenir les déploiements pour des clients. Aucune subvention salariale fédérale dans le contexte de la COVID-19 n'a été perçue au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 0,2 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021.



Marge brute

La marge brute a atteint 17,2 millions \$, ou 56,1 %, au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 13,4 millions \$, ou 62,7 %, au troisième trimestre de l'exercice 2021. La diminution du pourcentage de marge brute s'explique par l'augmentation du coût des services découlant principalement de la hausse de l'effectif, des salaires et des honoraires professionnels en vue de soutenir les mises en œuvre et les déploiements pour des clients, dont les marges sont moins élevées que les revenus tirés des droits d'utilisation, ainsi qu'à la hausse des coûts liés à l'hébergement et aux licences en raison de la transition de la Société vers une stratégie infonuagique.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont totalisé 22,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 16,1 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021.

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 6,2 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 5,2 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021, soit une hausse de 1,0 million \$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des charges salariales et connexes de 0,7 million \$ et à une augmentation de la charge d'amortissement de 0,2 million \$.
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 8,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 4,8 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021, soit une hausse de 3,6 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la charge d'amortissement de 1,6 million \$ se rapportant essentiellement à l'acquisition de Periscope, à une augmentation des charges salariales et connexes de 1,1 million \$, à une hausse des honoraires professionnels de 0,4 million \$ et à une augmentation des coûts des activités promotionnelles de 0,2 million \$.
- Les charges liées à la technologie ont totalisé 8,1 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 6,1 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021, soit une hausse de 2,0 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des charges salariales et connexes de 1,8 million \$, à une augmentation de la charge d'amortissement de 0,4 million \$ se rapportant essentiellement aux actifs incorporels comptabilisés par suite de l'acquisition de Periscope et à des charges additionnelles au titre des honoraires professionnels de 0,2 million \$. Ces hausses sont en partie contrebalancées par une augmentation de 0,4 million \$ des crédits d'impôt pour des logiciels développés à l'interne inscrits à l'actif et pour le développement des affaires électroniques.

Perte d'exploitation

La perte d'exploitation de la Société s'est chiffrée à 5,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 2,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. La baisse du pourcentage de marge brute d'un trimestre à l'autre et la hausse des charges d'exploitation sont principalement attribuables à une augmentation des salaires et des charges connexes, à une charge d'amortissement additionnelle liée à l'acquisition de Periscope et à une hausse des frais d'hébergement en raison de la transition de la Société vers une stratégie infonuagique.



Les charges d'exploitation pour le troisième trimestre de l'exercice précédent comprenaient une subvention salariale fédérale dans le contexte de la COVID-19 de 0,6 million \$, alors qu'aucune subvention n'a été demandée au troisième trimestre de l'exercice 2022.

Change

L'incidence de change s'est établie à néant au troisième trimestre de l'exercice 2022 en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement à une perte de change de 0,5 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. Avec l'acquisition de Periscope, les revenus américains de la Société en pourcentage du total des revenus consolidés ont augmenté pour s'établir à 58,7 % des revenus de 30,7 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 47,2 % des revenus de 21,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2021.

Frais financiers

Les frais financiers, montant net, se sont chiffrés à 0,4 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 0,2 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021. Les frais financiers se composent des charges d'intérêts et des commissions d'attente sur la dette à long terme, des charges d'intérêts sur les obligations locatives, de la charge d'amortissement sur les frais de financement reportés et d'autres frais financiers.

Recouvrement d'impôts

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôts de 1,5 million \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 24,3 %, comparativement à un taux prévu par la loi de 26,5 %. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, le recouvrement d'impôts s'est élevé à 0,6 million \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 18,0 %.

La différence entre le taux prévu par la loi de 26,5 % et le taux d'imposition effectif de 24,3 % découle principalement du fait que certaines charges comptabilisées ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, particulièrement les coûts liés à l'acquisition de Periscope.

Perte nette

La perte nette s'est chiffrée à 4,7 millions \$, ou une perte nette par action de 0,11 \$ (de base et diluée), au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 2,9 millions \$, ou une perte nette par action de 0,14 \$ (de base et diluée), au troisième trimestre de l'exercice 2021. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, l'acquisition de Periscope a donné lieu à une hausse des coûts de restructuration, à une charge liée à l'augmentation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat et à une augmentation de la charge d'amortissement des actifs incorporels acquis et des actifs au titre de droits d'utilisation.

BAIIA ajusté¹

Le BAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 0,7 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement au BAIIA ajusté¹ de 1,0 million \$ enregistré au troisième trimestre de l'exercice 2021. Le BAIIA ajusté¹ a diminué par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021 en raison des investissements essentiels dans les activités, les ventes et la commercialisation, la recherche et le développement et les services professionnels pour soutenir la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, du plan de transformation et d'importants déploiements au titre de contrats avec des clients.



La comptabilisation selon la méthode de l'acquisition de l'ajustement de la juste valeur des revenus différés en date d'acquisition, qui a eu pour effet de réduire les revenus de 2,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, a également eu un impact défavorable sur la marge brute, la perte d'exploitation, la perte nette, le BAIIA ajusté¹ et la perte par action (de base et diluée) du troisième trimestre de l'exercice 2022.

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020

Revenus

Les revenus ont atteint 78,3 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, comparativement à 62,7 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, ce qui représente une augmentation de 15,6 millions \$, ou 24,9 %. Les revenus pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 ont été touchés par un ajustement de la juste valeur des revenus différés à la date de clôture de l'acquisition de Periscope, lequel a entraîné une diminution des revenus de 3,6 millions \$ depuis le début de l'exercice. Selon un taux de change constant³, le total des revenus a augmenté de 17,0 millions \$, ou 27,6 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2021.

- Les revenus, selon leur nature, comprennent les revenus tirés des droits d'utilisation, qui ont atteint 55,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, en hausse de 10,0 millions \$, ou 21,6 %, par rapport à 46,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Les revenus tirés des services professionnels ont augmenté de 4,9 millions \$, ou 55,0 %, passant de 9,0 millions \$ à 13,9 millions \$. Les revenus tirés des frais de transaction, des services de maintenance et d'hébergement et autres constituent la tranche restante de 8,4 millions \$ des revenus pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 et ils ont augmenté de 0,7 million \$, au total, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2021.
- Les deux plateformes principales de la Société, soit l'approvisionnement électronique et le commerce unifié, ont connu la plus forte croissance des revenus durant les neuf premiers mois de l'exercice 2022, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :
- Les revenus tirés de la plateforme d'approvisionnement électronique se sont chiffrés à 37,0 millions \$, pour un apport de 13,0 millions \$, ou 54,2 %, à l'augmentation des revenus, comparativement à 24,0 millions \$ durant les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Les revenus pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 ont été touchés par un ajustement de la juste valeur des revenus différés à la date de clôture de l'acquisition de Periscope, lequel a entraîné une diminution des revenus de 3,6 millions \$ depuis le début de l'exercice. Avec des revenus de 23,8 millions \$ depuis le début de l'exercice 2022, soit une hausse de 12,5 millions \$, ou 111,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la solution américaine de la Société pour l'approvisionnement électronique a connu la plus forte croissance grâce à l'acquisition de Periscope et à l'augmentation interne des revenus découlant de l'ajout de nouvelles agences gouvernementales clientes, qui a donné lieu à une hausse du nombre de fournisseurs payants.



La pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption des solutions d'approvisionnement électronique dans le secteur public, qui faisait face à un besoin urgent de passer à un processus d'approvisionnement numérique afin de garantir la continuité des services. Les solutions d'approvisionnement électronique infonuagiques de bout en bout sont en voie de devenir une partie intégrante de l'infrastructure critique des gouvernements, ce qui représente une importante occasion de croissance pour notre plateforme d'approvisionnement électronique.

- Les revenus tirés de la plateforme de commerce unifié, qui englobe des solutions de commerce électronique et de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement, se sont établis à 29,7 millions \$, une hausse de 2,1 millions \$, ou 7,7 %, par rapport à 27,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le commerce électronique, qui comprend les solutions Orchestra et k-eCommerce, a représenté 19,7 millions \$ des revenus du commerce unifié au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, en hausse de 2,0 millions \$, ou 11,1 %, par rapport à 17,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Orchestra a enregistré une hausse de 1,2 million \$, ou 9,4 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2021, principalement en raison de la hausse des revenus tirés des services professionnels découlant des déploiements pour des clients.
- Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, k-eCommerce, une solution de commerce électronique, a contribué pour un montant de 0,8 million \$, ou 14,8 %, à la croissance des revenus, plus particulièrement les revenus tirés des droits d'utilisation, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021.
- La solution de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement de la Société, qui fait partie de notre plateforme de commerce unifié, a enregistré une hausse des revenus de 0,2 million \$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2021.
- Les revenus tirés de la plateforme de places de marché électroniques se sont chiffrés à 11,5 millions \$, une hausse de 0,5 million \$, ou 4,3 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2021, laquelle est surtout attribuable à The Broker Forum, dont les revenus ont augmenté de 0,8 million \$, et à Jobboom, dont les revenus ont augmenté de 0,7 million \$ en raison d'un marché canadien de l'emploi actif. Les revenus combinés tirés des autres solutions, y compris Technologies Carrus, Réseau Contact et Power Source Online, ont enregistré une baisse de 1,0 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021.

Coût des services

Le coût des services a totalisé 33,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à 21,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021, soit une augmentation de 12,1 millions \$, qui s'explique principalement par l'acquisition de Periscope, par l'augmentation des charges salariales et connexes de 7,0 millions \$, par des coûts liés à l'hébergement et aux licences de 3,0 millions \$ découlant directement de la transition de la Société vers une stratégie infonuagique et par la hausse des coûts des services professionnels de 1,9 million \$, principalement attribuable aux coûts de mise en œuvre en vue de soutenir les déploiements pour les clients.



Une subvention salariale fédérale dans le contexte de la COVID-19 de 0,1 million \$ a été reçue au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à 0,9 million \$ durant les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Marge brute

La marge brute a atteint 44,7 millions \$, ou 57,1 %, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à 41,2 millions \$, ou 65,8 %, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Cette diminution du pourcentage de marge brute est principalement attribuable à la hausse de la charge salariale totale et de l'effectif, à l'augmentation des honoraires pour soutenir les mises en œuvre et les déploiements pour des clients, dont les marges sont moins élevées que les revenus tirés des droits d'utilisation, à la hausse des coûts liés à l'hébergement et aux licences découlant directement de la transition de la Société vers une stratégie infonuagique et à la prise en compte des résultats de Periscope pour une période de quatre mois.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont totalisé 63,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 (incluant les résultats de Periscope pour quatre mois), comparativement à 44,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 21,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (incluant les résultats de Periscope pour quatre mois), comparativement à 12,8 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, soit une hausse de 8,8 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des charges au titre des honoraires professionnels de 5,5 millions \$, y compris des coûts liés à l'acquisition de Periscope de 4,8 millions \$. La Société a engagé des charges salariales et connexes plus élevées de 2,0 millions \$ en raison de l'augmentation de l'effectif et des salaires d'un exercice à l'autre, de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions de 0,5 million \$, de l'augmentation des frais financiers de 0,1 million \$ et de la hausse des coûts de recrutement et de formation de 0,2 million \$ pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques et essentielles.
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 21,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (incluant les résultats de Periscope pour quatre mois), comparativement à 14,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, soit une hausse de 6,5 millions \$. Les charges salariales et connexes ont augmenté de 2,3 millions \$, les charges liées aux services professionnels, de 0,9 million \$, et les coûts des activités promotionnelles, de 0,7 million \$. La Société a également enregistré une augmentation de la charge d'amortissement de 2,2 millions \$, laquelle est principalement liée aux actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de Periscope.
- Les charges liées à la technologie ont totalisé 20,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (incluant les résultats de Periscope pour quatre mois), comparativement à 17,4 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, soit une hausse de 3,2 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des charges salariales et connexes de 3,3 millions \$ et à une hausse des coûts des services professionnels de 0,9 million \$.



Ces hausses ont été en partie contrebalancées par une augmentation de 0,9 million \$ des crédits d'impôt pour des logiciels développés à l'interne inscrits à l'actif et pour le développement des affaires électroniques.

Perte d'exploitation

La Société a comptabilisé une perte d'exploitation de 18,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (incluant les résultats de Periscope pour quatre mois), comparativement à une perte d'exploitation de 3,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, principalement en raison de la baisse du pourcentage de marge brute d'un exercice à l'autre, de la hausse des charges d'exploitation découlant principalement de la hausse de l'effectif et des charges salariales et connexes, y compris des augmentations de salaires à des conditions concurrentielles sur le marché qui ont commencé au premier trimestre de l'exercice 2022 aux fins de rétention et de l'effectif additionnel, ainsi que de la hausse des honoraires professionnels pour favoriser la croissance dans le cadre du plan stratégique. Les charges d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 incluent une subvention salariale fédérale dans le contexte de la COVID-19 de 0,7 million \$, comparativement à 1,9 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Change

Le gain de change s'est chiffré à 0,6 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement à une perte de change de 1,3 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Avec l'acquisition de Periscope, les revenus américains de la Société en pourcentage du total des revenus consolidés ont augmenté pour s'établir à 51,0 % des revenus de 78,3 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 44,7 % des revenus de 62,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2021.

Frais financiers

Les frais financiers, montant net, se sont chiffrés à 0,6 million \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à 0,9 million \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021. Ils se composent principalement des revenus d'intérêts, des charges d'intérêts et des commissions d'attente sur la dette à long terme, des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de l'amortissement des frais de financement reportés.

Recouvrement d'impôts

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôts de 3,7 millions \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 19,5 %, comparativement à un taux prévu par la loi de 26,5 %. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, le recouvrement d'impôts s'est élevé à 0,9 million \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 16,2 %.

La différence entre le taux prévu par la loi de 26,5 % et le taux d'imposition effectif de 19,5 % découle principalement du fait que certaines charges comptabilisées ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt, particulièrement les coûts liés à l'acquisition de Periscope.



Perte nette

La perte nette s'est chiffrée à 15,3 millions \$, ou une perte nette par action de 0,43 \$ (de base et diluée), pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 4,7 millions \$, ou une perte nette par action de 0,26 \$ (de base et diluée), pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, la Société a émis 15 566 827 actions ordinaires, sur lesquelles 15 057 389 actions ont été émises aux fins du financement de l'acquisition de Periscope et 509 438 actions ont été émises à l'intention du vendeur de Periscope à titre de règlement partiel de la contrepartie d'achat. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, la Société a émis 7,7 millions d'actions propres principalement dans le cadre de placements par voie de prise ferme.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base et dilué) était de 35,3 millions, comparativement à 18,4 millions d'actions pour la période correspondante de l'exercice précédent.

BAIIA ajusté¹

La perte de BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 1,2 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à un BAIIA ajusté¹ de 5,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Le BAIIA ajusté¹ a diminué comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2021 en raison des investissements essentiels dans les activités, les ventes et la commercialisation, la recherche et le développement et les services professionnels pour soutenir la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, du plan de transformation et d'importants déploiements au titre de contrats avec des clients. En outre, les résultats de Periscope sont pris en compte pour une période de quatre mois à compter de la date d'acquisition.

La comptabilisation selon la méthode de l'acquisition de l'ajustement de la juste valeur des revenus différés en date d'acquisition, qui a eu pour effet de réduire les revenus de 3,6 millions \$ durant les neuf premiers mois de l'exercice 2022, a également eu un impact défavorable sur la marge brute, la perte d'exploitation, la perte nette, le BAIIA ajusté¹ et la perte par action (de base et diluée) de la période de neuf mois.



Sommaire des résultats trimestriels

Les principales données financières trimestrielles pour les huit derniers trimestres terminés sont les suivantes :

	2022			2021				2020
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	30 652	25 080	22 573	22 030	21 403	20 752	20 534	18 917
(Perte) résultat d'exploitation	(5 465)	(8 822)	(4 289)	(3 284)	(2 716)	(93)	(698)	(2 210)
(Perte nette) résultat net	(4 673)	(6 308)	(4 285)	(2 858)	(2 853)	(643)	(1 237)	(6 758)
(Perte) résultat ajusté ²	(4 673)	(6 308)	(4 285)	(2 858)	(2 853)	(643)	(1 237)	(1 451)
(Perte) résultat par action – de base et dilué	(0,11)	(0,19)	(0,15)	(0,12)	(0,14)	(0,04)	(0,08)	(0,45)
(Perte) résultat ajusté ² par action – de base et dilué	(0,11)	(0,19)	(0,15)	(0,12)	(0,14)	(0,04)	(0,08)	(0,10)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – BAIIA ajusté (perte) ¹	43 971	33 536	28 404	23 874	20 844	17 961	16 394	15 052
	739	(402)	(1 511)	221	1 021	2 451	2 053	660



Trimestres de l'exercice 2022

- Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 : Les revenus pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 ont totalisé 30,7 millions \$, comparativement à 25,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 5,6 millions \$, ou 22,2 %. Cette hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte durant le troisième trimestre de l'exercice 2022 des revenus de Periscope pour trois mois, qui ont totalisé 7,7 millions \$. Les revenus de Periscope au troisième trimestre ont été touchés par un ajustement de la juste valeur des revenus différés à la date de clôture de l'acquisition, lequel a entraîné une diminution des revenus de 2,6 millions \$ pour le trimestre. Les revenus de Periscope pour un mois au deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont totalisé 2,4 millions \$ et ont été touchés par une diminution de 1,0 million \$ en raison d'un ajustement de la juste valeur des revenus différés à la date de clôture de l'acquisition.

Le coût des services a totalisé 13,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 10,8 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022, soit une hausse de 2,6 millions \$, qui s'explique surtout par l'augmentation des charges salariales et connexes de 1,7 million \$, et par l'augmentation des coûts liés aux licences et aux services d'hébergement de 0,7 million \$ et de 0,4 million \$, respectivement.

Les charges d'exploitation ont diminué de 0,4 million \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022 par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022. La baisse des coûts liés à la transaction de Periscope, qui se sont élevés à 4,6 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, a été en partie contrebalancée par la prise en compte des charges de Periscope pour un trimestre complet, y compris la charge d'amortissement additionnelle sur les actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de Periscope et les coûts de restructuration plus élevés.

La Société a comptabilisé une perte d'exploitation de 5,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 8,8 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022.

La perte nette s'est chiffrée à 4,7 millions \$, ou une perte nette par action de 0,11 \$ (de base et diluée), pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 6,3 millions \$, ou une perte nette par action de 0,19 \$ (de base et diluée), pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Le BAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte de BAIIA ajusté¹ de 0,4 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.

- Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021 : Les revenus pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont totalisé 25,1 millions \$, comparativement à 22,6 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 2,5 millions \$, ou 11,1 %, essentiellement attribuable aux revenus de Periscope pour un mois, qui ont totalisé 2,4 millions \$ et qui ont été touchés par une diminution de 1,0 million \$ en raison d'un ajustement de la juste valeur à la date d'acquisition des revenus différés à la date de clôture de la transaction de Periscope.



Le coût des services a totalisé 10,8 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 9,3 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 1,5 million \$, qui s'explique surtout par l'augmentation des charges salariales et connexes de 0,6 million \$ et par l'augmentation des coûts liés à l'hébergement et des coûts des services professionnels de 0,4 million \$ et de 0,3 million \$, respectivement.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 5,6 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux coûts liés à l'acquisition de Periscope, qui se sont élevés à 4,6 millions \$.

La Société a comptabilisé une perte d'exploitation de 8,8 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 4,3 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2022.

La perte nette s'est chiffrée à 6,3 millions \$, ou une perte nette par action de 0,19 \$ (de base et diluée), pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 4,3 millions \$, ou une perte nette par action de 0,15 \$ (de base et diluée), pour le premier trimestre de l'exercice 2022.

La perte de BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 0,4 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte de BAIIA ajusté¹ de 1,5 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022.

- Premier trimestre terminé le 30 juin 2021 : Les revenus pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ont totalisé 22,6 millions \$, comparativement à 22,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 0,6 million \$, ou 2,5 %.

Le coût des services a totalisé 9,3 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 8,6 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021, soit une augmentation de 0,8 million \$, qui s'explique surtout par l'augmentation de 0,4 million \$ des charges salariales et connexes et par les coûts des services professionnels, qui ont augmenté de 0,3 million \$ principalement en raison des coûts de mise en œuvre pour soutenir les déploiements pour les nouveaux clients.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 0,8 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse des crédits d'impôt pour la recherche et le développement et pour le développement des affaires électroniques, ainsi qu'à la baisse des logiciels développés à l'interne inscrits à l'actif, au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

La Société a comptabilisé une perte d'exploitation de 4,3 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 3,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

La perte nette s'est chiffrée à 4,3 millions \$, ou une perte nette par action de 0,15 \$ (de base et diluée), pour le premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 2,9 millions \$, ou une perte nette par action de 0,12 \$ (de base et diluée), pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.



La perte de BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 1,5 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement à un BAIIA ajusté¹ de 0,2 million \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021. Le BAIIA ajusté¹ a diminué séquentiellement en raison de la hausse des investissements essentiels dans les activités, les ventes et la commercialisation, la recherche et le développement et les services professionnels pour soutenir la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, du plan de transformation et d'importants contrats de déploiement.

Trimestres de l'exercice 2021

- Quatrième trimestre terminé le 31 mars 2021 : Les revenus pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 ont totalisé 22,0 millions \$, comparativement à 21,4 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, soit une hausse de 0,6 million \$, ou 2,9 %. Les revenus tirés de la plateforme de commerce unifié ont augmenté de 0,2 million \$, principalement en raison des mises en œuvre pour des clients, et de 0,3 million \$ en ce qui concerne l'approvisionnement électronique, particulièrement pour la solution américaine BidNet, principalement en raison de l'incidence des nouvelles agences ayant rejoint la plateforme au cours de l'exercice 2021, ce qui a donné lieu à une hausse des revenus tirés de l'approvisionnement électronique provenant des vendeurs.

La perte d'exploitation s'est chiffrée à 3,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à une perte d'exploitation de 2,7 millions \$ au troisième trimestre, soit une augmentation de 0,6 million \$.

Le coût des services et les charges d'exploitation ont ensemble augmenté de 1,2 million \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au troisième trimestre. Les frais généraux et frais d'administration sont demeurés séquentiellement inchangés, tandis que les frais de vente et de commercialisation ont augmenté séquentiellement de 1,0 million \$, en raison de l'augmentation de l'effectif de vente et des activités publicitaires et promotionnelles en vue de stimuler la croissance des revenus. Les frais liés à la technologie ont diminué de 0,5 million \$, puisque les coûts ont été contrebalancés en partie par une augmentation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement et pour le développement des affaires électroniques et des logiciels développés à l'interne inscrits à l'actif, par une diminution de la charge d'amortissement et par des subventions fédérales de 0,3 million \$ reçues dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le BAIIA ajusté¹ a totalisé 0,2 million \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à 1,0 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021.

La perte nette est demeurée séquentiellement inchangée par rapport au troisième trimestre, à 2,9 millions \$. La perte par action pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 0,12 \$ par action (de base et diluée), comparativement à 0,14 \$ par action (de base et diluée) pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Au cours du quatrième trimestre, 5,5 millions d'actions du trésor (4,9 millions au troisième trimestre de l'exercice 2021) ont été émises principalement dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, ce qui a fait passer le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 31 mars 2021 à 1,0 million, comparativement à 2,9 millions d'actions au 31 décembre 2020.



- Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020 : En comparant avec le deuxième trimestre de l'exercice 2021 terminé le 30 septembre 2020, les revenus ont augmenté de 0,7 million \$ principalement en raison de l'augmentation des revenus de BidNet et Orchestra pour un montant total de 0,6 million \$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,3 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette hausse s'explique par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre au montant de 2,5 millions \$ incluant 0,8 million \$ en indemnités de fin de contrat de travail ainsi qu'en raison d'un montant inférieur de 0,6 million \$ de subventions fédérales dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Toujours au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, les coûts de services professionnels ont augmenté d'un montant de 0,4 million \$ principalement en raison des coûts de transaction encourus pour l'acquisition de Vendor Registry.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le BAIIA ajusté¹ a totalisé 1,0 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à 2,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La perte d'exploitation a totalisé 2,7 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 comparée à une perte de 0,1 million \$ au cours du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2020.

La perte nette pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 a totalisé 2,9 millions \$ comparé à une perte de 0,6 million \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2020.

- Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2020 : En comparant avec le premier trimestre de l'exercice 2021 terminé le 30 juin 2020, les revenus ont augmenté de 0,2 million \$ principalement en raison de l'augmentation des revenus de BidNet et de k-eCommerce pour un montant total de 0,4 million \$. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une baisse de 0,1 million \$ dans les revenus de Orchestra.

Les charges d'exploitation ont diminué de 0,4 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2021. La baisse au niveau des charges d'exploitation est principalement reliée à l'inscription de subventions fédérales dans le contexte de la COVID-19 pour un montant additionnel net de 0,8 million \$, net de la réduction des crédits d'impôt de 0,2 million \$ au cours du deuxième trimestre.

Toujours au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, les coûts de services professionnels ont augmenté d'un montant de 0,5 million \$, en raison de l'augmentation du volume d'activités de certaines filiales.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le BAIIA ajusté¹ a progressé de 0,4 million \$ pour atteindre 2,5 millions \$ alors que la perte d'exploitation a totalisé 0,1 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 comparée à une perte de 0,7 million \$ au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2020.

La perte nette pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 a totalisé 0,6 million \$ comparée à une perte de 1,2 million \$ pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2020.



- Premier trimestre terminé le 30 juin 2020 : En comparant avec le quatrième trimestre de l'exercice 2020 terminé le 31 mars 2020, les revenus ont augmenté de 1,6 million \$ principalement en raison de l'accroissement de l'utilisation de la plateforme Orchestra dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour un montant additionnel de 1,6 million \$. L'augmentation des revenus de BidNet, ASC et k-eCommerce d'un montant total de 0,2 million \$ a été annulée par la diminution des revenus de Carrus et InterTrade totalisant 0,3 million \$.

Les charges d'exploitation ont progressé de 0,3 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 en raison du coût des services plus élevé de 0,8 million \$ principalement en lien avec un volume d'activité plus élevé sur les plateformes de la Société, de coûts de services professionnels additionnels au niveau des frais d'administration de 0,2 million \$ et d'une provision pour créances douteuses pour un montant de 0,2 million \$. Les frais liés à la technologie ont quant à eux diminué de 0,4 million \$ principalement relié à des montants de crédits d'impôt additionnels en comparaison avec le trimestre terminé le 31 mars 2020.

Toujours au cours de ce premier trimestre, la Société a inscrit un montant de 0,5 million \$ à titre de subvention fédérale dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le BAIIA ajusté¹ a progressé de 1,4 million \$ pour atteindre 2,1 millions \$ alors que la perte d'exploitation a totalisé 0,7 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021 comparée à une perte de 2,2 millions \$ au cours du quatrième trimestre terminé le 31 mars 2020.

La perte nette pour le premier trimestre de l'exercice 2021 a totalisé 1,2 million \$ comparée à une perte de 6,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2020. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2020, la Société avait inscrit une charge de dépréciation d'actifs non monétaire nette d'impôts de 5,3 millions \$ reliée aux plateformes grand public Jobboom et Réseau Contact.

Trimestres de l'exercice 2020

- Quatrième trimestre terminé le 31 mars 2020 : En comparant avec le troisième trimestre de l'exercice 2020 terminé le 31 décembre 2019, les revenus ont augmenté principalement en raison de l'ajout des revenus provenant de k-eCommerce au montant de 1,2 million \$ (incluant un ajustement négatif de la juste valeur des revenus différés à la date d'acquisition au montant de 0,3 million \$). Cette hausse a été partiellement compensée par la diminution des revenus au sein des plateformes grand public au montant de 0,2 million \$ ainsi que par la baisse des revenus de 0,2 million \$ au sein de Advanced Software Concepts.

En tenant compte de la hausse des revenus et de l'ajout des coûts de k-eCommerce pour un montant de 1,4 million \$, le BAIIA ajusté¹ a atteint 0,7 million \$, ce qui représente une baisse de 0,9 million \$.

La perte d'exploitation a quant à elle légèrement augmenté principalement en raison d'une charge d'amortissement supplémentaire sur actifs corporels et incorporels au montant de 0,5 million \$ incluant l'ajout de l'amortissement pour k-eCommerce.



La perte nette pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 a totalisé 6,8 millions \$, montant qui inclut une charge de dépréciation non monétaire de 7,2 millions \$ moins un recouvrement d'impôts reporté de 1,9 million \$ reliée aux plateformes grand public Jobboom et Réseau Contact.

Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 par rapport au deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021

Revenus

Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021, les revenus ont atteint 30,7 millions \$, comparativement à 25,1 millions \$ pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021, soit une augmentation de 5,6 millions \$, ou 22,2 %. Selon un taux de change constant³, le total des revenus a augmenté de 5,8 millions \$, ou 23,3 %, en ce qui a trait aux revenus présentés. Les variations des revenus s'expliquent par les facteurs suivants :

- Les revenus, selon leur nature, comprennent les revenus tirés des droits d'utilisation, qui ont atteint 21,7 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 3,8 millions \$, ou 21,5 %, par rapport à 17,8 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, les revenus tirés des services professionnels se sont chiffrés à 6,0 millions \$, soit une augmentation de 1,6 million \$, ou 36,6 %, par rapport à 4,4 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022. Ces revenus tirés des services professionnels ont surtout été enregistrés dans la plateforme d'approvisionnement électronique, particulièrement en ce qui a trait à Periscope, et dans la plateforme de commerce électronique, pour appuyer les déploiements importants pour des clients. Les revenus tirés des frais de transaction, de la maintenance et de l'hébergement et les autres revenus représentent la tranche restante de 3,0 millions \$ des revenus du troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 0,1 million \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022.
- Les revenus tirés de la plateforme d'approvisionnement électronique se sont chiffrés à 16,9 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 5,7 millions \$, ou 50,2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la solution américaine d'approvisionnement électronique, qui comprend les revenus de Periscope pour trois mois au troisième trimestre de l'exercice 2022, lesquels ont totalisé 7,7 millions \$. Au troisième trimestre, les revenus de Periscope ont subi l'incidence d'un ajustement de la juste valeur des revenus différés à la date de clôture de l'acquisition, qui a donné lieu à une baisse de 2,6 millions \$ des revenus pour le trimestre. Au deuxième trimestre de l'exercice 2022, les revenus de Periscope pour un mois ont totalisé 2,4 millions \$ et ont subi l'incidence de la diminution des revenus de 1,0 million \$ découlant d'un ajustement de la juste valeur des revenus différés à la date d'acquisition.
- Les revenus tirés de la plateforme de commerce unifié, qui englobe des solutions de commerce électronique et de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement, se sont établis à 9,8 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 10,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.



Les revenus combinés d'Orchestra et de k-eCommerce, des solutions de commerce électronique, se sont chiffrés à 6,4 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, soit une baisse de 0,2 million \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022, tandis que les produits tirés de la solution de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement sont demeurés stables.

- La plateforme des places de marché électroniques a généré des revenus totalisant 4,0 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 0,2 million \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Coût des services

- Le coût des services a totalisé 13,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 10,8 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 2,6 millions \$, qui s'explique principalement par la prise en compte des activités de Periscope pour un trimestre complet, y compris une hausse de 1,7 million \$ des charges salariales et connexes, et par l'augmentation des coûts liés aux licences et à l'hébergement de 1,1 million \$, facteurs légèrement contrebalancés par la baisse de la charge au titre des honoraires professionnels de 0,1 million \$.

Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2022 a atteint 17,2 millions \$, ou 56,1 %, comparativement à 14,3 millions \$, ou 56,9 %, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Charges d'exploitation

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 6,2 millions \$ durant le troisième trimestre de l'exercice 2022, en baisse de 4,2 millions \$ par rapport à 10,4 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. Cette baisse est essentiellement attribuable à une diminution des honoraires de 4,7 millions \$, qui comprend principalement les coûts liés à l'acquisition de Periscope enregistrés au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, contrebalancée par l'ajout de charges salariales et connexes de 0,7 million \$ en raison principalement de la prise en compte des activités de Periscope pour un trimestre complet, par rapport à un mois au deuxième trimestre.
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 8,4 millions \$ durant le troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 1,9 million \$ par rapport à 6,5 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte des activités de Periscope pour un trimestre complet, y compris une charge d'amortissement de 1,1 million \$ sur les actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de Periscope, et à l'ajout des charges salariales et connexes de 0,6 million \$.
- Les charges liées à la technologie ont totalisé 8,1 millions \$ durant le troisième trimestre de l'exercice 2022, en hausse de 1,9 million \$ par rapport à 6,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.



L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des activités de Periscope pour un trimestre complet, y compris des charges salariales et connexes de 0,8 million \$, à la diminution des crédits d'impôt pour des logiciels développés à l'interne inscrits à l'actif et pour le développement des affaires électroniques, qui, ensemble, représentent un montant de 0,7 million \$, ainsi qu'à une hausse de la charge d'amortissement de 0,5 million \$.

Perte d'exploitation

La Société a comptabilisé une perte d'exploitation de 5,5 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 8,8 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022. Les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022 incluent des coûts liés à l'acquisition de Periscope de 4,6 millions \$, alors que les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2022 incluent une charge d'amortissement pour un trimestre complet de 1,6 million \$ sur les actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de Periscope et des coûts de restructuration plus élevés de 0,9 million \$.

Perte nette

La perte nette s'est établie à 4,7 millions \$, ou une perte nette par action (de base et diluée) de 0,11 \$, pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à une perte nette de 6,3 millions \$, ou une perte nette par action (de base et diluée) de 0,19 \$, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.

BAIIA ajusté¹

Le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à la perte de BAIIA ajusté¹ de 0,4 million \$ comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2022.

La comptabilisation selon la méthode de l'acquisition de l'ajustement de la juste valeur des revenus différés en date d'acquisition, qui a eu pour effet de réduire les revenus de 2,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022 et de 1,0 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022, a également eu un impact défavorable sur la marge brute, la perte d'exploitation, la perte nette, le BAIIA ajusté¹ et la perte par action (de base et diluée) des troisième et deuxième trimestres de l'exercice 2022.



Situation de trésorerie et sources de financement

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne, pour effectuer des acquisitions ciblées et pour procurer à ses actionnaires un rendement adéquat sur le capital investi.

Selon les projections actuelles, la Société dispose de sources de financement suffisantes pour maintenir sa capacité à répondre aux besoins en fonds de roulement, pour soutenir la croissance prévue de la Société, pour financer les activités inscrites dans son plan d'affaires et pour maintenir un niveau approprié de dépenses d'investissement.

Au besoin, la Société peut emprunter des montants sur sa facilité de crédit renouvelable (se reporter à la section sur la convention de crédit dans la rubrique « Activités de financement ») ou émettre de nouvelles actions pour financer ses besoins additionnels en trésorerie et des acquisitions d'entreprises.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se chiffraient à 8,2 millions \$ (excluant la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties).

Sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 31 décembre		Périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	13 556	2 554	918	1 786
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 531)	(7 408)	(231 108)	(9 375)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 081)	32 423	147 082	32 790
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les périodes	10 944	27 569	(83 108)	25 201
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	104	(282)	(226)	(1 124)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début des périodes	16 400	11 966	110 782	15 176
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin des périodes	27 448	39 253	27 448	39 253
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants des états de la situation financière :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 242	38 752	8 242	38 752
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	19 206	501	19 206	501

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 13,6 millions \$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 2,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie générés par les éléments hors caisse du fonds de roulement se sont élevés à 13,1 millions \$, comparativement à 2,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021.



Cette variation des éléments hors caisse du fonds de roulement comprend l'augmentation de 11,7 millions \$ et de 0,2 million \$ des autres créditeurs pour les troisièmes trimestres des exercices 2022 et 2021, respectivement, des montants qui ont été entièrement contrebalancés au cours des deux périodes par la variation de la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties dans le cadre d'une convention d'entiercement. Compte non tenu de cette convention d'entiercement, la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement représente des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles de 1,4 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 2,4 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont établies à 0,9 million \$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 1,8 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles générées par les éléments hors caisse du fonds de roulement se sont élevées à 6,8 millions \$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux éléments hors caisse du fonds de roulement de 1,6 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Activités d'investissement

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 1,5 million \$, comparativement à 7,4 millions \$ pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020, ce qui comprenait un montant de 6,9 millions \$ en trésorerie versé pour l'acquisition de Vendor Registry. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux achats de matériel et à l'acquisition d'actifs incorporels ont totalisé 1,5 million \$, comparativement à 0,5 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 231,1 millions \$, ce qui comprend un montant de 227,2 millions \$ en trésorerie versé pour l'acquisition de Periscope, comparativement à 9,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021, ce qui comprenait un montant de 6,9 millions \$ en trésorerie versé pour l'acquisition de Vendor Registry. Les sorties de trésorerie restantes de 3,9 millions \$ ont trait aux achats de matériel et à l'acquisition d'actifs incorporels, contre 2,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 1,1 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à des entrées de trésorerie de 32,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2021; il s'agit d'une diminution nette de 33,5 millions \$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Au troisième trimestre de l'exercice 2022, la Société a remboursé un montant net de 0,1 million \$ sur sa facilité renouvelable incluse dans la dette à long terme, alors qu'au troisième trimestre de l'exercice 2021, le 15 octobre 2020, la Société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité de crédit précédente, qui est arrivée à échéance le 18 décembre 2020, au moyen de la facilité de crédit fournie en vertu de la convention de crédit, qui arrive à échéance le 15 octobre 2023.



Au cours de la même période de l'exercice 2021, le 6 novembre 2020, la Société a complété un placement par voie de prise ferme en vertu duquel 4 780 550 actions ordinaires de la Société ont été émises au prix de 10,00 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 47,8 millions \$. Le produit net du placement s'est chiffré à 44,6 millions \$, déduction faite des honoraires de 3,2 millions \$. Tous les montants dus en vertu de la facilité de crédit renouvelable échéant le 15 octobre 2023 ont été remboursés à la suite du placement public par voie de prise ferme.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement comprennent des paiements de loyers de 0,7 million \$ et des intérêts payés sur la dette à long terme de 0,3 million \$ au troisième trimestre de l'exercice 2022. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, les paiements de loyers se sont chiffrés à 0,4 million \$, et les frais de financement reportés ont totalisé 0,7 million \$.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 147,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de 32,8 millions \$ durant les neuf premiers mois de l'exercice 2021; il s'agit donc d'une augmentation nette de 114,3 millions \$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, l'augmentation nette de la dette à long terme s'est chiffrée à 35,5 millions \$, comparativement à un remboursement net de la dette à long terme de 25,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, la Société a reçu le produit brut de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme de 63,0 millions \$, déduction faite des coûts d'émission, ainsi que le produit brut de l'émission d'un placement privé de 51,2 millions \$ par deux investisseurs, déduction faite des coûts d'émission. Les deux transactions ont été conclues le 31 août 2021.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, la Société a reçu le produit de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre de placements par voie de prise ferme, soit un montant de 14,8 millions \$, déduction faite des coûts d'émission, pour la transaction conclue le 21 mai 2020, et un montant de 44,6 millions \$, déduction faite des coûts d'émission, pour la transaction conclue le 6 novembre 2020.

Aucun dividende n'a été versé au cours des neuf premiers mois des exercices 2022 et 2021. La politique actuelle de la Société consiste à gérer la dette à long terme et à réinvestir la trésorerie excédentaire, le cas échéant, dans le cadre de la stratégie d'affaires visant à stimuler la croissance et le développement futur de la Société.

Dettes à long terme

Le 31 août 2021, la Société et Tim USA Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société, ont conclu une nouvelle convention de crédit (la « Convention de crédit ») avec une institution financière canadienne en vertu de laquelle le prêteur a fourni une facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans (la « facilité de crédit renouvelable ») d'un montant maximal de 50 millions \$ comprenant une disposition accordéon allant jusqu'à 20 millions \$ sous réserve de l'approbation du prêteur, ainsi qu'une facilité de crédit non renouvelable (la « facilité de crédit à terme ») d'un montant maximal de 16 millions \$ US. La Convention de crédit expire le 31 août 2024, et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance.



Facilité de crédit renouvelable

Le montant maximal disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable est calculé mensuellement à l'aide d'un pourcentage du solde des créances clients admissibles (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit) et d'un multiple des revenus mensuels récurrents de la Société (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit), jusqu'à un montant maximal de 50 millions \$. Au 31 décembre 2021, la base d'emprunt maximale en vertu de la facilité de crédit renouvelable était de 50 millions \$.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable peuvent être contractés selon les options suivantes : i) emprunts au taux préférentiel; ii) emprunts en dollars américains au taux de base; iii) acceptations bancaires; iv) emprunts au taux LIBOR; et v) lettres de crédit, pour un montant maximal de 5 millions \$ et pour une échéance maximale de un an.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à des taux qui varient en fonction des diverses options plus une marge applicable selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit renouvelable. De plus, à partir du 31 août 2021, la portion non utilisée de la facilité de crédit renouvelable portera intérêt à un taux de 0,35 % à 0,45 % à titre de commission d'attente.

Facilité de crédit à terme

La facilité de crédit à terme de 16 millions \$ US est disponible sous forme d'un emprunt unique à la date de clôture de l'acquisition de Periscope. Au 31 décembre 2021, le montant disponible aux termes de la facilité de crédit à terme avait été entièrement prélevé.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit à terme peuvent être contractés selon les options suivantes : i) emprunts en dollars américains au taux de base; et ii) emprunts au taux LIBOR.

La facilité de crédit à terme porte intérêt à un taux fondé sur le taux de base américain, plus une marge applicable de 2,25 %, ou le taux des acceptations bancaires et le taux LIBOR, plus une marge applicable de 3,50 %.

La facilité de crédit à terme est remboursable par des paiements mensuels consécutifs égaux basés sur un amortissement de 10 % par année à partir du 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2021, un montant de 12,0 millions \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable en dollars canadiens, et un montant de 15,8 millions \$ CA (12,5 millions \$ US) avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable en dollars américains. Au 31 décembre 2021, le montant prélevé sur la facilité de crédit à terme en dollars américains s'élevait à 20,3 millions \$ CA (16,0 millions \$ US).

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté de premier rang sur substantiellement tous les actifs consolidés, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société pendant la durée de la Convention de crédit.

La Convention de crédit contient certaines clauses restrictives financières d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les montants des investissements, les acquisitions, les cessions ou la vente d'actifs ou de participations dans des filiales, la dette, les dépenses d'investissement et les distributions. Au 31 décembre 2021, la Société respectait les ratios financiers et les clauses restrictives prescrits de la Convention de crédit.



Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés, d'un montant de 1,0 million \$, se composent des frais juridiques, des honoraires de consultation, des frais de dépôt réglementaire et autres charges de financement qui ont été encourus dans le cadre la Convention de crédit. Ces coûts sont amortis sur la durée de la Convention de crédit. La tranche non amortie des frais de financement reportés s'élevait à 0,7 million \$ au 31 décembre 2021.

Ancienne convention de crédit

Tous les montants dus en vertu de l'ancienne convention de crédit conclue le 14 octobre 2020 ont été remboursés le 31 août 2021, ce qui comprend le remboursement de l'emprunt à terme de 1,5 million \$ et des intérêts courus.

Situation financière

La Société jouit d'une situation financière solide et elle est en mesure de respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se chiffraient à 8,2 millions \$, excluant la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties (109,6 millions \$ au 31 mars 2021). La variation du solde de trésorerie par rapport au 31 mars 2021 est principalement attribuable à la tranche en trésorerie de la contrepartie versée pour l'acquisition de Periscope, le 31 août 2021.

Au 31 décembre 2021, le total de l'actif s'élevait à 471,7 millions \$, comparativement à 276,4 millions \$ au 31 mars 2021, et le total du passif s'élevait à 141,0 millions \$ au 31 décembre 2021, contre 51,8 millions \$ au 31 mars 2021. La variation du total de l'actif et du total du passif entre le 31 mars 2021 et le 31 décembre 2021 découle essentiellement des actifs nets acquis et des passifs nets repris dans le cadre de l'acquisition de Periscope, ainsi que de l'augmentation du total du passif lié aux emprunts sur la dette à long terme visant à financer en partie la contrepartie d'achat pour l'acquisition de Periscope.



Le tableau suivant présente les principales informations tirées de l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière.

Principales informations tirées des états consolidés de la situation financière

	31 décembre	31 mars
	2021	2021
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 242	109 637
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	19 206	1 145
Créances clients et autres débiteurs	12 091	10 602
Débiteurs non facturés	16 555	–
Crédits d'impôt à recevoir	12 406	9 653
Actif au titre des instruments financiers dérivés	–	645
Actifs incorporels acquis	100 655	12 335
Goodwill	270 390	101 029
Autres	32 143	31 354
Total de l'actif	471 688	276 400
Comptes créditeurs et charges à payer	20 187	12 212
Autres créditeurs	19 206	1 145
Revenus différés	27 237	20 310
Dette à long terme	47 397	1 500
Obligations locatives	10 470	10 522
Autres	16 458	6 144
Total du passif	140 955	51 833
Capitaux propres	330 733	224 567

Les principales variations des états consolidés de la situation financière de la Société entre le 31 décembre 2021 et le 31 mars 2021 sont expliquées ci-dessous :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie (excluant la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties) totalisaient 8,2 millions \$ au 31 décembre 2021, contre 109,6 millions \$ au 31 mars 2021. L'utilisation de la trésorerie est principalement liée à la tranche en trésorerie de la contrepartie versée pour l'acquisition de Periscope, le 31 août 2021. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » pour en savoir davantage.
- Les créances clients et autres débiteurs se chiffraient à 12,1 millions \$ au 31 décembre 2021, en hausse de 1,5 million \$, comparativement à 10,6 millions \$ au 31 mars 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à l'ajout des créances de Periscope totalisant 3,1 millions \$, contrebalancé en partie par la baisse des créances de Advanced Software Concepts, d'Orchestra et de k-eCommerce totalisant 1,1 million \$.
- Les débiteurs non facturés totalisaient 16,6 millions \$ au 31 décembre 2021, comparativement à néant au 31 mars 2021, et se rapportaient aux activités de Periscope.
- Les crédits d'impôt à recevoir, y compris les crédits d'impôt à recevoir pour la recherche et le développement et pour le développement des affaires électroniques, s'élevaient à 12,4 millions \$ au 31 décembre 2021, contre 9,7 millions \$ au 31 mars 2021. Cette augmentation est liée à la comptabilisation de crédits additionnels au cours de l'exercice 2022.



- Les actifs incorporels acquis totalisaient 100,7 millions \$ au 31 décembre 2021, comparativement à 12,3 millions \$ au 31 mars 2021. Cette augmentation découle pour l'essentiel de l'ajout d'actifs incorporels liés à Periscope, qui totalisaient 90,3 millions \$ au 31 décembre 2021.
- Le goodwill totalisait 270,4 millions \$ au 31 décembre 2021, comparativement à 101,0 millions \$ au 31 mars 2021, et la hausse de 168,7 millions \$ est attribuable à l'acquisition de Periscope.
- Les comptes créditeurs et charges à payer se chiffraient à 20,2 millions \$; il s'agit d'une augmentation de 8,0 millions \$ par rapport à 12,2 millions \$ au 31 mars 2021, qui se rapporte essentiellement aux passifs additionnels liés aux activités de Periscope, qui totalisent 7,0 millions \$.
- Les revenus différés totalisaient 27,2 millions \$ au 31 décembre 2021, comparativement à 20,3 millions \$ au 31 mars 2021. L'augmentation est surtout due à l'ajout des revenus différés liés aux activités de Periscope, qui s'élevaient à 5,7 millions \$.
- Les obligations locatives se chiffraient à 10,5 millions \$ au 31 décembre 2021, soit un montant inchangé par rapport au 31 mars 2021.
- La dette à long terme s'élevait à 47,4 millions \$ au 31 décembre 2021, comparativement à 1,5 million \$ au 31 mars 2021. Pour financer l'acquisition de Periscope, la Société a utilisé la dette à long terme disponible en vertu d'une nouvelle convention de crédit datée du 31 août 2021, qui comprend une facilité de crédit renouvelable et un emprunt à terme. Les emprunts de 1,5 million \$ contractés en vertu de l'ancienne convention de crédit datée du 14 octobre 2020 ont été remboursés le 31 août 2021. (Se reporter à la rubrique « Dette à long terme ».)
- Les capitaux propres totalisaient 330,7 millions \$ au 31 décembre 2021, contre 224,6 millions \$ au 31 mars 2021.

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à certains risques financiers. Elle utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques, et non à des fins spéculatives. La nature, l'ampleur et la gestion des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 26 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

	31 décembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Valeur nominale (en \$ US)	6 825	9 300
Taux de change moyen pondéré (\$ US/\$ CA)	1,2655	1,3261
Dates d'échéance (exercices)	2022-2023	2022-2023

Au 31 décembre 2021, la Société était partie à des contrats de change à terme ouverts d'une valeur nominale de 6,8 millions \$ US, à un taux de change moyen pondéré (\$ US/\$ CA) de 1,2655, et assortis de dates d'échéance contractuelles tombant entre les exercices 2022 et 2023. Au 31 mars 2021, la Société était partie à des contrats de change à terme ouverts d'une valeur nominale de 9,3 millions \$ US, à un taux de change moyen pondéré de 1,3261, et assortis de dates d'échéance contractuelles tombant entre les exercices 2022 et 2023.



Au troisième trimestre de l'exercice 2022, la nature des risques découlant des instruments financiers, la gestion connexe des risques et le classement des instruments financiers n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. De plus, aucun changement n'a été apporté à la méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020.

Risques et incertitudes

La Société est confiante en ses perspectives à long terme. Toutefois, pour l'application de sa stratégie et l'atteinte de ses objectifs de croissance, la Société souhaite atténuer les risques et incertitudes qui sont liés à des situations potentiellement défavorables dans son secteur d'activité ou sur ses liquidités. La Société s'expose à un risque d'ordre technologique, opérationnel ou financier qui est inhérent à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition. Outre les risques et incertitudes liés à la COVID-19 qui sont énoncés sous la rubrique « COVID-19 » et les risques liés à l'acquisition (au sens des présentes) qui sont énoncés ci-dessous, la description de ces risques et incertitudes n'a pas changé par rapport à celle indiquée dans le rapport de gestion et la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

Incapacité éventuelle de réaliser les avantages prévus de l'acquisition de Periscope

La Société estime que l'acquisition de Periscope (l'« acquisition ») lui offrira certains avantages. La réalisation des avantages de l'acquisition dépend en partie de la capacité et de l'efficacité avec lesquelles la Société regroupe les fonctions et intègre et met à profit les activités d'exploitation, les procédures et le personnel, ainsi que de la capacité avec laquelle mdf concrétise les occasions découlant du regroupement de l'entreprise et des activités de Periscope avec les siennes. L'intégration de l'entreprise de Periscope aux activités de mdf est en cours de réalisation et elle prévoit notamment le regroupement de systèmes opérationnels, financiers et de gestion et du personnel des deux sociétés. Ce processus d'intégration requiert une somme considérable d'efforts, de temps et de ressources pouvant détourner en cours de réalisation l'attention et les ressources de la direction d'autres occasions stratégiques et questions liées à l'exploitation. La Société a engagé 4,6 millions \$ de coûts liés à l'acquisition au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022 dans le cadre de l'acquisition de Periscope. Au 31 décembre 2021, aucun coût significatif d'intégration d'entreprise avec les opérations de mdf n'avait été engagé. La Société prévoit que certains coûts d'intégration pourraient être engagés au cours du reste de l'exercice 2022. Le processus d'intégration peut perturber les activités courantes ainsi que les relations avec les clients et les employés, et compromettre la capacité de la Société à réaliser les avantages prévus de l'acquisition, notamment sa capacité à réaliser les synergies de coûts, les synergies de revenus et d'autres synergies découlant du regroupement des deux entités. Divers facteurs peuvent aussi compromettre la matérialisation des avantages prévus de l'acquisition, ou la concrétisation de ceux-ci dans les délais prévus par la Société. De plus, il se peut que l'intégration globale des deux entreprises soit ponctuée d'imprévus entraînant des problèmes d'ordre opérationnel, des coûts, des charges, des passifs, une perte de contrats et de clients ou une perturbation des activités (y compris, sans s'y limiter, des difficultés à maintenir les relations avec les employés ou les clients) et, par conséquent, qu'elle empêche la réalisation, en totalité ou en partie, des avantages prévus de l'acquisition.



Grâce à l'acquisition de Periscope, la Société a augmenté de taille et compte maintenant environ 800 employés basés au Canada, aux États-Unis, au Danemark, en Ukraine et en Chine. La Société doit communiquer et gérer efficacement sa culture, ses valeurs, ses normes et ses politiques dans l'ensemble d'une plus grande organisation, posant ainsi des défis aux membres de la direction et aux employés concernés et exigeant d'eux d'y investir du temps. Il se peut que la Société ne puisse pas être en mesure d'atteindre ses objectifs si elle ne parvient pas à surmonter les défis liés à sa nouvelle envergure. Il se peut également que la Société perde des membres clés de la direction ou du personnel de mdf et de Periscope. Cette perte pourrait avoir une incidence importante sur les activités de mdf, particulièrement si de tels départs devaient toucher des postes ou des fonctions qui exigent des connaissances techniques et opérationnelles importantes et pour lesquels il y a peu de personnel de remplacement qualifié.

Possibles passifs non divulgués liés à l'acquisition

Il peut exister des éléments de passif que la Société n'a pas encore découverts ou n'a pas été en mesure de quantifier dans le cadre du contrôle préalable qu'elle a effectué avant la clôture de l'acquisition et qui pourraient avoir un effet défavorable important sur l'entreprise, les perspectives, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Hausse de l'endettement

L'acquisition a entraîné une augmentation importante de la dette consolidée de mdf et, par conséquent, une augmentation de son endettement.

Le niveau d'endettement de la Société pourrait avoir des incidences importantes pour les investisseurs, notamment les suivantes :

- Il pourrait limiter la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire notamment pour son fonds de roulement, ses dépenses en immobilisations, le service de sa dette et ses acquisitions, et ses besoins généraux.
- Certains emprunts de la Société sont faits à des taux d'intérêt variables et exposent la Société au risque d'une hausse des taux d'intérêt.
- Il pourrait limiter la capacité de la Société à s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché et rendre la Société moins concurrentielle par rapport à ses concurrents qui sont moins endettés.
- La Société pourrait être vulnérable en cas de ralentissement de la conjoncture économique en général.
- La Société pourrait ne pas être en mesure de faire des dépenses en immobilisations importantes pour sa croissance et ses stratégies.

La survenance éventuelle de l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait avoir un effet défavorable important sur l'entreprise et la situation financière de la Société. mdf pourrait aussi ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance stratégique si les ressources en capital nécessaires ne sont pas disponibles pour financer la stratégie de croissance.



En outre, le non-respect des clauses restrictives financières énoncées par les prêteurs dans la Convention de crédit pourrait entraîner des pertes financières, une hausse des coûts ou des défauts croisés et, par conséquent, avoir un effet défavorable important sur l'entreprise et la situation financière de mdf.

Aux termes de la Convention de crédit, la Société peut contracter des dettes supplémentaires dans certaines circonstances. Toutefois, cette mesure pourrait accroître les risques précédemment mentionnés. La Convention de crédit prévoit certaines clauses restrictives financières, notamment un ratio de couverture des intérêts et un ratio d'endettement. La Convention de crédit prévoit également des clauses restrictives limitant la capacité de la Société de grever ses biens d'une charge, de contracter d'autres dettes ou d'effectuer des acquisitions ou des cessions ou des changements fondamentaux dans son entreprise. Ces clauses restrictives limitent le pouvoir discrétionnaire de la Société dans l'exploitation de son entreprise.

Risque lié à la concentration des clients

Periscope tire une tranche importante de ses revenus des services qu'elle fournit à divers organismes gouvernementaux étatiques et locaux des États-Unis, dont un petit nombre ont adopté le modèle de tarification des frais d'opération de Periscope qui représente une tranche importante et croissante des revenus de Periscope. Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive dans un avenir prévisible, à mesure que Periscope augmente le nombre d'États américains et d'autres organismes gouvernementaux qui adoptent ce modèle de revenu. Bien que ces clients concluent des ententes à long terme avec Periscope et qu'il existe une « adhésivité » de la relation, rien ne garantit toutefois que chacun de ces États et autres organismes gouvernementaux américains continuera d'utiliser les services de Periscope dans la même mesure, ou dans l'avenir. Si un important État ou organisme gouvernemental américain devait limiter, réduire ou éliminer les affaires qu'il attribue à Periscope, Periscope pourrait ne pas être en mesure de récupérer les revenus perdus par des contrats d'autres États ou organismes gouvernementaux américains ou d'autres clients et, par conséquent, l'entreprise, les perspectives, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en souffrir lourdement.

Incertitudes propres aux entreprises dont les clients sont des gouvernements

Periscope tire une tranche importante de ses revenus des contrats gouvernementaux. Les contrats gouvernementaux peuvent généralement présenter des risques et des défis qui n'existent pas dans les contrats commerciaux privés. Par exemple, Periscope peut faire l'objet de vérifications et d'enquêtes gouvernementales relativement à ces contrats, être suspendue ou révoquée à titre d'entrepreneur gouvernemental, encourir des amendes et des sanctions civiles et criminelles et, dans certaines circonstances, voir ses contrats gouvernementaux annuler. Certaines ententes peuvent permettre à un gouvernement de mettre fin sans motif valable et prévoir des limites de responsabilité plus élevées pour certaines pertes. Certains contrats pourraient faire l'objet d'une approbation de financement périodique, de réductions ou de retards qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la demande du secteur public pour nos produits et services. Ces événements pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, la situation financière et la réputation de la Société.



Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés

Mesures financières non conformes aux IFRS

Les mesures non conformes aux IFRS fournissent aux investisseurs de l'information additionnelle sur notre performance opérationnelle et financière. La Société estime que les mesures non conformes aux IFRS sont des mesures supplémentaires importantes de la performance opérationnelle et financière, car elles mettent en évidence des tendances dans nos activités principales qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer des entités, dont beaucoup utilisent des mesures non conformes aux IFRS dans la présentation de leurs résultats. La direction utilise également des mesures non conformes aux IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle et financière d'une période à l'autre aux fins de la préparation des budgets annuels et de l'évaluation de notre capacité à rembourser notre dette, à effectuer nos dépenses d'investissement et à combler nos besoins en fonds de roulement.

Les mesures non conformes aux IFRS ne sont pas reconnues en vertu des IFRS. Elles n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux IFRS présentent d'importantes limites en tant qu'outils analytiques, et le lecteur ne doit pas les considérer seules ou comme substituts dans l'analyse des résultats de la Société tels qu'ils sont présentés selon les IFRS. En raison de ces limites, nous nous fondons principalement sur nos résultats tels qu'ils sont présentés conformément aux IFRS et utilisons des mesures non conformes aux IFRS uniquement pour fournir de l'information supplémentaire.

Le **BAIIA** s'entend du résultat (de la perte) avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA »).

BAIIA ajusté

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a modifié la définition du BAIIA ajusté de manière à ce qu'il tienne compte des frais connexes à l'acquisition et des coûts de restructuration. Les chiffres comparatifs antérieurs au 31 mars 2021 pour le BAIIA ajusté ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Le BAIIA ajusté s'entend du résultat net (de la perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA »), ajusté pour tenir compte du gain (de la perte) de change, du gain (de la perte) sur cession d'une filiale, de la rémunération fondée sur des actions, des frais connexes à l'acquisition et des coûts de restructuration.

La Société est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure significative car il nous permet d'évaluer notre performance opérationnelle d'une période à l'autre sans tenir compte des variations découlant de l'incidence des éléments indiqués ci-dessus. Les principales activités de la Société sont d'offrir des solutions de type logiciel-service (« SaaS »). Les pertes ou les gains sur cession d'une filiale sont considérés comme se rapportant à des activités non essentielles. La rémunération fondée sur des actions est ajustée au moment du règlement en actions propres nouvellement émises, lorsque les droits sont acquis. Les frais connexes à l'acquisition se rapportent aux honoraires juridiques et autres honoraires professionnels liés aux regroupements d'entreprises qui ne sont pas représentatifs des coûts d'exploitation continus et ne sont pas liés aux activités opérationnelles principales.



Les coûts de restructuration se rapportent aux réorganisations d'entreprise, à la suite de regroupements d'entreprises ou d'autres transactions, et ils comprennent les honoraires juridiques, les honoraires professionnels, les indemnités de cessation d'emploi et les autres charges salariales liés à ces réorganisations qui ne sont pas représentatifs des coûts d'exploitation continus et ne sont pas liés aux activités opérationnelles principales. La Société est d'avis que le fait d'exclure les frais connexes à l'acquisition et les coûts de restructuration aidera aussi les lecteurs des états financiers à mieux comprendre et comparer les résultats d'exploitation de la Société et les tendances sous-jacentes. La Société exclut ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité des résultats financiers d'une période à l'autre et qu'ils pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances en matière de performance des activités ordinaires de la Société. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont non récurrents.

La marge de BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les revenus.

Le **résultat (la perte) ajusté** se rapporte au résultat (à la perte) ajusté pour tenir compte du gain (de la perte) sur cession d'une filiale et de la dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts connexes. Le résultat (la perte) ajusté par action (de base) s'entend du résultat (de la perte) ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat (la perte) ajusté par action (dilué) s'entend du résultat (de la perte) ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de la période. La Société est d'avis que le résultat (la perte) ajusté et le résultat (la perte) ajusté par action (de base et dilué) sont des mesures significatives, puisqu'ils permettent d'évaluer la performance globale de la Société d'une période à l'autre sans tenir compte des variations découlant de l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité des résultats financiers d'une période à l'autre et qu'ils pourraient fausser l'analyse des tendances en matière de performance. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont non récurrents.

Taux de change constant

Certaines données sur les revenus et variations par rapport à la période précédente sont analysées et présentées selon un taux de change constant et sont calculées en convertissant les revenus de la période correspondante de l'exercice précédent libellés en devises aux taux de change de la période considérée. La Société est d'avis que cette mesure financière non conforme aux IFRS est utile pour comparer sa performance en excluant certains éléments de volatilité.



Le tableau suivant présente un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

Rapprochement du BAIIA ajusté et de la perte (du résultat)

	2022			2021					2020				
	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021		31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020		31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(Perte) résultat net	(4 673)	(6 308)	(4 285)	(7 591)	(2 858)	(2 853)	(643)	(1 237)	(5 752)	(6 758)	(1 879)	1 834	1 051
Perte de valeur sur dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	7 221	7 221	-	-	-
(Recouvrement) charge d'impôts	(1 496)	(1 371)	(826)	(1 618)	(704)	(625)	(34)	(255)	(1 515)	(1 890)	(502)	389	488
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	1 083	1 019	900	4 217	1 155	1 121	1 019	922	3 474	1 264	797	734	679
Amortissement des actifs incorporels acquis	2 920	1 337	882	3 815	1 014	885	910	1 006	2 816	934	680	601	601
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	602	506	489	1 735	437	415	419	464	1 665	483	435	397	350
Amortissement des frais de financement reportés	69	158	57	135	57	58	10	10	39	10	10	10	9
Intérêts sur les obligations locatives	93	173	91	381	91	93	98	99	380	105	91	93	91
Intérêts sur la dette à long terme	211	135	14	536	9	106	166	255	892	291	211	136	254
Autres frais financiers	24	131	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus d'intérêts	-	(343)	(167)	(61)	(50)	(11)	-	-	-	-	-	-	-
BAIIA	(1167)	(4 563)	(2 845)	1 549	(849)	(811)	1 945	1 264	9 220	1 660	(157)	4 194	3 523
Perte (gain) de change	(1)	(1 397)	827	1 427	171	516	310	430	(788)	(1 188)	316	(280)	364
Perte (gain) sur cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-	-	83	-	-	(174)	257
Rémunération fondée sur des actions	306	319	200	467	124	156	80	107	-	-	-	-	-
Coûts de restructuration	1 552	611	228	1 966	723	932	116	195	1 400	97	1 158	145	-
Frais connexes à l'acquisition	49	4 628	79	337	52	228	-	57	426	91	326	9	-
BAIIA ajusté	739	(402)	(1 511)	5 746	221	1 021	2 451	2 053	10 341	660	1 643	3 894	4 144



Rapprochement (de la perte) du résultat et (de la perte) du résultat ajusté

	2022			2021					2020				
	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
	31 déc.	30 sept.	30 juin		31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin		31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action</i>	2021	2021	2021		2021	2020	2020	2020		2020	2019	2019	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(Perte) résultat net	(4 673)	(6 308)	(4 285)	(7 591)	(2 858)	(2 853)	(643)	(1 237)	(5 752)	(6 758)	(1 879)	1 834	1 051
Perte (gain) sur cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-	-	83	-	-	(174)	257
Perte de valeur d'actifs, déduction faite des impôts connexes	-	-	-	-	-	-	-	-	5 307	5 307	-	-	-
(Perte) résultat ajusté	(4 673)	(6 308)	(4 285)	(7 591)	(2 858)	(2 853)	(643)	(1 237)	(362)	(1 451)	(1 879)	1 660	1 308
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation													
De base et dilué	43 971	33 536	28 404	19 752	23 874	20 844	17 961	16 394	14 915	15 052	14 913	14 849	14 849
(Perte) résultat par action – de base et dilué	(0,11)	(0,19)	(0,15)	(0,38)	(0,12)	(0,14)	(0,04)	(0,08)	(0,39)	(0,45)	(0,13)	0,12	0,07
(Perte) résultat ajusté par action – de base et dilué	(0,11)	(0,19)	(0,15)	(0,38)	(0,12)	(0,14)	(0,04)	(0,08)	(0,03)	(0,10)	(0,13)	0,11	0,09

Rapprochement des revenus selon un taux de change constant

Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 par rapport au troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trimestre terminé le 31 décembre 2021	Trimestre terminé le 31 décembre 2020	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Revenus	30 652	21 403	9 249	43,2 %
Incidence de la devise constante	-	(454)	-	-
Revenus en devise constante	30 652	20 949	9 703	46,3 %

Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2021 par rapport au deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trimestre terminé le 31 décembre 2021	Trimestre terminé le 30 septembre 2021	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Revenus	30 652	25 080	5 572	22,2 %
Incidence de la devise constante	-	(212)	-	-
Revenus en devise constante	30 652	24 868	5 784	23,3 %



Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021	Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Revenus	78 305	62 689	15 616	24,9 %
Incidence de la devise constante	-	(1 344)	-	-
Revenus en devise constante	78 305	61 345	16 960	27,6 %

Indicateurs de performance clés

La Société mentionne dans le présent rapport de gestion et d'autres communications certains indicateurs de performance clés qui sont décrits ci-dessous. Il est peu probable que ces indicateurs de performance soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Le lecteur est avisé que la présentation de ces indicateurs vise à compléter, et non remplacer, l'analyse des résultats financiers établis conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Les revenus récurrents et les revenus mensuels récurrents (les « RMR ») comprennent les revenus pour lesquels des abonnements, les licences, la maintenance et les services d'hébergement permettent l'accès à des produits et services dont la fréquence de facturation est cyclique. Les revenus récurrents sont un sous-ensemble du total des revenus tels qu'ils sont déterminés conformément aux IFRS. La tranche récurrente des revenus de la Société est généralement stable d'une période à l'autre. Les RMR présentés en pourcentage représentent les revenus mensuels récurrents en pourcentage du total des revenus.



Nouvelles normes comptables

Normes IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

IAS 1, Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relativement au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Ces modifications précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit se fonder sur les droits de l'entité à la fin de la période de présentation de l'information financière et établir clairement le lien entre le règlement du passif et la sortie des ressources de l'entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et elles doivent être appliquées de façon rétrospective. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Les modifications mettent à jour IFRS 3 pour remplacer la référence au Cadre de 1989 par une référence au Cadre conceptuel de 2018. Elles ajoutent aussi à IFRS 3 une disposition selon laquelle, en ce qui concerne les obligations qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, l'acquéreur doit appliquer IAS 37 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe du fait d'événements passés. Pour ce qui est d'un droit ou d'une taxe qui entre dans le champ d'application d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, l'acquéreur applique IFRIC 21 pour établir si le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible s'est produit avant la date d'acquisition. Enfin, les modifications ajoutent un énoncé indiquant explicitement que l'acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises. Les modifications s'appliquent à la Société pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Bien que l'application anticipée soit permise, la Société n'a pas adopté ces modifications de manière anticipée, et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les modifications précisent que le coût d'exécution d'un contrat est constitué des coûts directement liés à ce contrat, ce qui comprend à la fois les coûts marginaux d'exécution du contrat (par exemple les coûts de la main-d'œuvre directe et des matières) et l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats (par exemple l'imputation de la charge d'amortissement relative à une immobilisation corporelle utilisée entre autres pour l'exécution du contrat). Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels l'entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à la date d'ouverture de l'exercice pour lequel l'entité applique les modifications pour la première fois. Les chiffres comparatifs ne doivent pas être retraités. L'entité doit plutôt comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale des modifications comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués (ou, s'il y a lieu, d'une autre composante des capitaux propres) à la date de première application. Les modifications s'appliquent à la Société pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Bien que l'application anticipée soit permise, la Société n'a pas adopté ces modifications de manière anticipée, et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.



IAS 16, *Immobilisations corporelles*

En septembre 2020, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, a été modifiée afin d'interdire la déduction du coût d'une immobilisation corporelle de tout produit de la vente d'éléments produits avant que l'immobilisation soit prête à être utilisée. Le produit de la vente de cette immobilisation corporelle et les coûts connexes seront plutôt comptabilisés en résultat net. Les modifications s'appliquent à la Société pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Bien que l'application anticipée soit permise, la Société n'a pas adopté ces modifications de manière anticipée, et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

Contrôles internes et procédures

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats, selon les modalités du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2021, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

L'évaluation et les conclusions de la direction relativement à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, de même que les conventions et les procédures de Periscope, société acquise le 31 août 2021. La Société dispose d'une période de un an à partir de la date d'acquisition pour procéder à cette évaluation et pour mettre en œuvre les contrôles internes jugés nécessaires.



Renseignements supplémentaires

Le présent rapport a été préparé en date du 9 février 2022.

Le capital-actions autorisé est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, toutes sans valeur nominale. Au 9 février 2022, 43 970 943 actions ordinaires étaient émises et en circulation, et aucune action privilégiée n'était en circulation.

Des renseignements supplémentaires concernant la Société, y compris ses plus récents états financiers consolidés annuels audités et sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Marché et symbole boursier

Les actions ordinaires de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole boursier « MDF ».

Siège social

1111 rue St-Charles Ouest, bureau 255
Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4
Tél. : 450 449-0102 Téléc. : 450 449-8725
www.mdfcommerce.com



Conseil d'administration

Gilles Laporte

Québec, Canada
Président du conseil d'administration de la
Société
Administrateur de sociétés

Luc Filiatreault

Québec, Canada
Président et chef de la direction,
mdf commerce Inc.

Christian Dumont, CPA, CA

Californie, États-Unis
Consultant, Neolync Holdings Ltd.

Catherine Roy, ASC

Québec, Canada
Vice-présidente, exécutive
mdf commerce Inc.

Mary-Ann Bell, ASC

Québec, Canada
Administratrice de sociétés

L'honorable Clément Gignac, ASC

Québec, Canada

Jean-François Sabourin

Québec, Canada
Directeur général, Canaccord Genuity Direct
Président, JitneyTrade Inc.

Zoya Shchupak, CPA, CA

Québec, Canada
Associée directrice, Innovobot Fund I L.P.

Agent des transferts et auditeur

Services aux investisseurs Computershare inc.

1500 boul. Robert-Bourassa, bureau 700,
Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888; téléc. : 514 982-7580
www.computershare.com

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

1190, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) Canada H3B 0M7
Tél. : 514 393-7115; téléc. : 514 390-4100
www.deloitte.ca

